

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2026

Ordre du jour

AFFAIRES GENERALES :

1. Nomination d'un(e) secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 25 juin 2026.
3. Délégation de pouvoirs du conseil municipal au maire en application des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.
4. Règlement intérieur du conseil municipal.

FINANCES :

5. Résiliation des délégations eau et assainissement.
6. Résiliation des coopérations avec Lécousse – eau et assainissement.
7. Résiliation de la délégation assainissement avec Saint-Georges-de-Reintembault.
8. Désignation des membres de la CLECT.
9. Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.
10. Admissions en non-valeur et créances éteintes.
11. Demande de garantie d'emprunt pour la rénovation de 32 logements rue Pierre Mendès France à Fougères auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.
12. Demande de garantie d'emprunt pour la construction d'une pension de famille 9 promenade du Gué Maheu à Fougères et attribution d'une subvention d'investissement.
13. Décision modificative n°2 - budget principal.
14. Décision modificative n°2 - budget eau.

COMMERCE :

15. Maintien de la taxe sur les friches commerciales en 2027.
16. Réduction et exonération exceptionnelle de droits de terrasse 2026.
17. Candidatures au dispositif Boutique test.

SOLIDARITE SOCIALE :

- 18. Demande de subvention hôpital de jour.
- 19. Avis schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

EDUCATION, ENFANCE ET PETITE ENFANCE :

- 20. Convention 2026 avec la CAF – soutien aux postes de chargés de coopération dans le cadre de la CTG.
- 21. Conventions pluriannuelles de prestations de service CAF accueils de loisirs sans hébergement périscolaires et extrascolaires.
- 22. Activité « piscine » des écoles fougères – tarifs à compter du 1^{er} septembre 2026.
- 23. Convention de vente de repas à l'hôpital de jour Guillaume REGNIER.

JEUNESSE, VIE ETUDIANTE ET CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

- 24. Mission Locale – demande de subvention exceptionnelle.

SPORT ET SPORT SANTE :

- 25. Convention de mise à disposition d'équipement sportif de la ville de Fougères au club d'haltérophilie fougères.
- 26. Convention de mise à disposition du terrain de la Madeleine.
- 27. Convention FAFA stade Berthelot.
- 28. Précision tarif « jeune » dans les équipements sportifs ville.
- 29. Subvention « évènements » - année 2026.
- 30. Subvention jeunes haut niveau inscrits sur la liste ministérielle – 2026.
- 31. Subvention « sport de haut niveau » - saison 2026/2027 – attribution d'acompte.
- 32. Tarif sport et maison sport santé.

CULTURE, PATRIMOINE ET ECONOMIE TOURISTIQUE :

- 33. Fonds d'Action Culturelle 2026 – association PAGE BLANCHE – attribution d'aides financières.
- 34. Association Chattière Promotion – 50^{ème} anniversaire – attribution d'une subvention exceptionnelle.

URBANISME, LOGEMENT ET AMENAGEMENT DURABLE :

- 35. Acquisition de parcelles cadastrées BI 11 – BI 16 – BI 17 appartenant à l'association Les Ateliers du Douet situées rue du Moulin aux Pauvres.
- 36. Cession d'une maison d'habitation située 69 avenue Georges Pompidou au profit de Monsieur BEHETRE Matthéo.
- 37. Révision du PLU : institution du permis de démolir.

38. Opération Programme d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU), dispositif d'aides à la rénovation travaux lourds – versement d'un acompte de subvention à Monsieur BRASSELET pour la réalisation de travaux au 40 boulevard Jacques FAUCHEUX.
39. Opération Programme d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU), dispositif d'aides à la rénovation travaux lourds – versement d'un acompte de subvention à Monsieur BOULLE et Madame BOUVIER pour la réalisation de travaux au 14-16 rue de la Pinterie.
40. Dispositif d'aides à la rénovation en Site Patrimonial Remarquable – versements de subventions pour travaux achevés.

TRAVAUX, TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE :

41. Convention de servitude entre la Ville de Fougères, Fougères Agglomération et Safran Electronics et Défense.
42. Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE).
43. Désignation d'un référent communal « *Chemins de randonnée* ».
44. Indemnisation des piégeurs de ragondins.

COMPTE RENDU DES DELEGATIONS :

- Approbation de la liste des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Approbation du tableau des marchés ou accords-cadres signés dans le cadre de la délégation accordée par le Conseil municipal au Maire.